

Zeitschrift: Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale

Herausgeber: Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner

Band: - (1999)

Heft: 1

Artikel: Urbanisme et aménagement du territoire à l'IAUG

Autor: Marco, Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-957712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Urbanisme et aménagement du territoire à l'IAUG

18

Städtebau und Raumplanung am Institut für Architektur der Uni Genf

Das Institut für Architektur ist aus einer vollständigen Umorientierung der Architektschule hervorgegangen, die es seit 1942 an der Genfer Uni gibt. Im Februar 1994 wurde zwischen der Genfer Universität und der Eidg. Technischen Hochschule in Lausanne (EPFL) der Rahmen für die Ausbildung in Architektur vertraglich geregelt. Dieses Abkommen ordnet die Grundausbildung während des ersten und zweiten Studienjahres (erster Zyklus) dem Architektur-Departement der EPFL zu. Für die zwei weiteren Studienjahre (zweiter Zyklus) sowie für die Aus- und Weiterbildung nach dem Diplom (dritter Zyklus) bieten beide – die EPFL wie das IAUG – Ausbildungen mit unterschiedlichen Schwerpunkten an, nämlich in Genf:

- Städtebau und Raumplanung
- Denkmalpflege
- Architektur – angewandte Kunst
- Landschaftsplanung)

In Lausanne:

- Architektur (Entwurf)
- Technologien in Zusammenhang mit den Ingenieurwissenschaften
- Bauwirtschaft

► Daniel Marco
Architecte
Maître d'enseignement
et de recherche
Adjoint à la direction
de l'IAUG

Institut d'Architecture

L'**Institut d'architecture, transformation fondamentale de l'Ecole d'architecture préexistante depuis 1942**, a été créé dans le cadre des accords passés en février 1994, entre l'Université de Genève et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), sur l'enseignement de l'architecture.

Ces accords chargent le Département d'architecture de l'EPFL de l'enseignement de premier cycle (première et deuxième années d'étude) et attribuent à chacune des deux institutions des centres de gravité en matière d'enseignement de deuxième cycle (troisième et quatrième années d'étude ainsi que le diplôme) et de troisième cycle (études supérieures post-grades et formation continue).

A Genève sont attribués les centres de gravité:

- Urbanisme et aménagement du territoire,
- Sauvegarde du patrimoine bâti,
- Architecture – arts appliqués,
- Paysage.

A Lausanne:

- Projet d'architecture,
- Technologie liée aux sciences de l'ingénieur,
- Economie de la construction.

Cette répartition des centres de gravité, donc des tâches de chacune des deux institutions, tient compte de l'histoire et du développement des compétences telles qu'elles existaient avant les accords.

Depuis les années '70, l'Ecole d'architecture développe une approche de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire qui, sous le titre Ville-territoire, considère celle-ci et celui-ci dans la complexité de leurs métamorphoses actuelles.

Une complexité s'exprimant dans la prolifération et la confusion des mots qui la désigne.

L'exposé des motifs de la loi constituant l'Institut d'architecture contient la définition suivante du centre de gravité «Urbanisme et aménagement du territoire».

Lorsqu'une discipline est fortement ancrée dans les tissus culturel et professionnel, il est difficile d'expliquer les raisons de son existence. Néanmoins, l'urbanisme, reconnaissable dans les formes de la ville et du territoire, demande mainte-

nant une profonde révision à partir des changements intervenus dans le concept même de rationalisation urbaine et d'organisation sociale. Dans les deux derniers siècles de notre histoire, plusieurs sources d'énergie se sont succédées pour nous garantir une production industrielle : de l'eau à la vapeur, à l'électricité, au pétrole. Chaque changement a profondément marqué la ville et son territoire. Aujourd'hui, une nouvelle phase économique et sociale s'annonce et demande une intégration avec son passé, une gestion du territoire coordonnée au plan romand et suisse. A ce sujet, l'urbanisme et l'aménagement du territoire feront l'objet d'un enseignement en réseau impliquant des collaborations avec d'autres universités romandes.

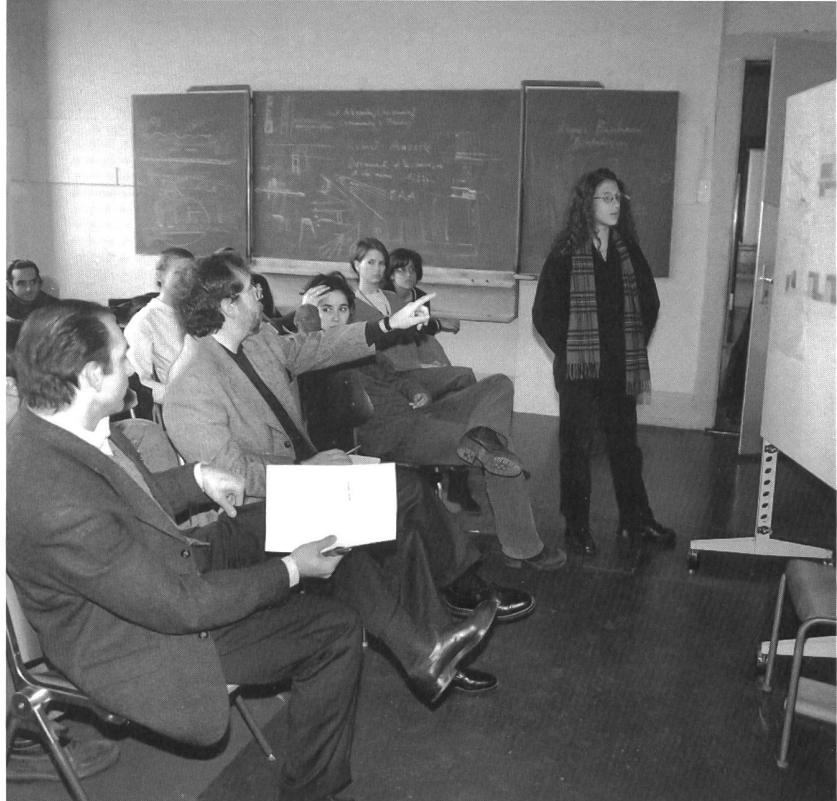
L'approche de l'Institut argumente notamment sur la territorialisation et la déterritorialisation humaines et désigne l'espace, contenant et contenu, formes et activités, en tant que lieu important de l'intégration ou de l'exclusion sociale et culturelle.

La territorialité est considérée notamment au sens que lui donne Claude Raffestin, géographe professeur : «ensemble des relations qu'une société, chaque individu de celle-ci, entretient avec l'extériorité : le territoire, la ville et l'altérité : les autres, pour satisfaire ses besoins dans la perspective d'atteindre la plus grande autonomie relative possible».

Pour cette approche les nouveaux territoires urbains ne se résument pas à la croissance des grandes villes, mais s'étendent sur des surfaces toujours plus grandes, englobant petites villes et villages, territoires discontinus, hétérogènes, multipolaires. Ces nouveaux territoires et le développement de l'autonomie de l'individu entraînent des nouvelles urbanités, des nouveaux lieux et des usages différents de la ville. Les transformations en cours remettent en cause les références anciennes de centralité et de densité. Les caractères de sociabilité des individus changent, l'intérêt général est de plus en plus difficile à définir. Le débat est ouvert sur le sens de la ville et de l'espace public, sur les processus de métropolisation ainsi que sur les enjeux du territoire. Cette approche étendue se combine avec celle de la morphologie urbaine, des configurations et des structures des tissus urbains et territoriaux. Une approche qui introduit les notions permettant de décrire et d'interpréter les propriétés for-

melles, qualitatives et quantitatives des tissus: forme, organisation, dimension et substance; les connaissances qui traitent de la sédimentation du territoire, du processus de formation/transformation et de l'épaisseur historique des tissus; ainsi que les méthodes, les procédés et les matériaux qui permettent l'analyse historique des formes urbaines et territoriales: confrontation, interprétation; permanences, persistances et disparitions.

Le projet territorial est considéré en tant que l'une des pièces maîtresses de ces approches à la fois moyen de proposition d'intervention, outil de lecture du territoire et instrument de recherche, et les laboratoires de projet comme des lieux d'investigation, d'expérience et d'échanges. ■



Pendant l'année universitaire 1998-1999 l'enseignement de **deuxième cycle** s'articule autour de cours semestriels et d'un projet annuel dont les titres et les enseignants sont les suivants:

■ Dans la ligne **Culture et histoire de l'urbanisme**:

- «Introduction à la culture et à l'histoire urbaine» et
- «Territoires et habitat de la modernité» Giairo Daghini, philosophe
- «La ville du XIX^e siècle» Francois Thoma, docteur ès lettres
- «Culture et histoire de l'urbanisme» Rémi Baudoni, docteur en urbanisme et en histoire

■ Dans la ligne **Urbanisme et aménagement du territoire**:

- «Morphologie urbaine de Genève», «Un siècle d'urbanisme à Genève» et «La description du territoire dans la perspective du projet» Alain Leveille, architecte
- «Principaux types d'aménagement du territoire et d'urbanisme» Sylvain Malfroy, licencié ès lettres
- «Urbanisme opérationnel» Michel Ruffieux, architecte

■ Le thème du **laboratoire de projet urbain** conduit par Jacques Blumer, architecte, assisté de Roberto Grecuccio, est «Logement et affectations commerciales pour un site urbain central».

Une session d'enseignement de **troisième cycle** 1998-2000 se déroule actuellement. Elle comporte trois semestres d'enseignement. Un quatrième est consacré à l'élaboration des travaux de diplôme d'études supérieures. Son programme est le suivant:

1^{er} semestre: Les nouveaux territoires urbains.

- Module 1 «Mobilité – réseaux – territoire»,
- Module 2 «Espace public et société»,
- Laboratoire de projet 1 «Espace public et mobilité»

2^o semestre: Environnement et paysage.

- Module 3 «Environnement et projet»,
- Module 4 «Paysage et projet»,
- Laboratoire de projet 2 en relation directe avec les thèmes des modules 3 et 4

3^o semestre: Projet territorial, instrument et processus et Culture de la ville et du territoire.

- Module 5, cours et Laboratoire de projet 3 «Elaboration d'un plan directeur» et «Histoire de la ville: études de cas»

4^o semestre: Elaboration des travaux de diplôme d'études supérieures.

La coordination de ce troisième cycle est assurée par Giairo Daghini, philosophe professeur, Riccardo Mariani, architecte professeur, Michel Menec, architecte, chargé d'enseignement et Françoise Archambault, architecte, assistante.

*Formation en urbanisme et aménagement du territoire à l'IUAG.
Critique de projet en atelier 2^{ème} cycle à l'Institut d'Architecture
(Photo: Jacques Berthet)*